



Mairie de Saint-Girons

Restaurant scolaire - Fiche d'inscription pour ENFANTS.

INSCRIPTION PERMANENTE POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2026/2027

Cette feuille d'inscription est à déposer impérativement avant **le jeudi 03/09/2026** au Service Éducation situé à la mairie.

Ou à adresser soit :

- par voie postale à l'adresse suivante :
Service Éducation - Hôtel de ville - BP 40110 - 09201 Saint-Girons Cedex.
- ou par courriel à l'adresse suivante : education@ville-st-girons.fr

Informations importantes :

- Une absence exceptionnelle non justifiée par mois est autorisée.
- La désinscription est impossible.
- Nous n'acceptons pas les inscriptions par téléphone ou par fax.
- En cas d'inscription exceptionnelle, ce coupon est à retourner au plus tard au Service Éducation **le mardi soir de la semaine précédente.**

Je soussigné(e) (nom, prénom) : père, mère, tuteur.

AUTORISE L'ENFANT

Nom de l'enfant : Prénom :

École : Enseignant :

À PRENDRE LES REPAS À LA CANTINE SCOLAIRE DURANT LA PÉRIODE SUIVANTE : (cocher la ou les cases choisies)

ANNÉE SCOLAIRE 2026/2027	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI	TOTAL
De septembre 2026 à juillet 2027					
Total des repas pris :					

En cas de **circonstances exceptionnelles** (sortie scolaire, grève...) ou pour **raison médicale** si les parents fournissent un **certificat médical** (ou une **copie de l'ordonnance**) dans les 48h au Service Éducation, le repas **ne sera pas facturé.**

À

Signature

Le

Ce document est téléchargeable à l'adresse suivante : <http://www.ville-st-girons.fr/services-municipaux/service-jeunesse/service-education>

Hôtel de ville - BP40110 - 09201 SAINT-GIRONS CEDEX - Tél : 05 61 04 03 26 - Fax : 05 61 66 38 95

Site : <http://www.ville-st-girons.fr>

Courriel : education@ville-st-girons.fr